

Formation : Déterminer l'aptitude au travail



- Intervenants impliqués dans la gestion
de dossiers d'assurance-invalidité
- Médecins



Dr Charles Coulombe, MD



Français



6 heures (1 journée)



En présentiel

Résumé

Cette formation vise à développer les connaissances et compétences concernant les meilleures pratiques dans la collecte des informations cliniques et leur analyse pour déterminer l'aptitude au travail.

Une méthode rigoureuse et systématique pour se positionner solidement par rapport à l'aptitude au travail est présentée aux participants en mettant l'accent sur les problèmes musculo-squelettiques et de santé mentale, les deux causes principales d'invalidité, ainsi que sur les cancers, des situations à la fois délicates et complexes.

Objectifs

L'objectif global est de gagner en efficacité dans la détermination de l'aptitude au travail et de faciliter la collaboration avec toutes les parties prenantes (employé/assuré/patient, employeur, assureur, professionnels de la santé traitants).

De façon plus spécifique, au terme de cet atelier de formation, le participant sera en mesure :

Au niveau de la collecte des informations :

- D'effectuer une collecte d'information complète, crédible, objective et ciblée
- D'utiliser stratégiquement toutes les sources d'informations

Au niveau de l'analyse de l'information :

- De maîtriser les concepts de risque, capacité, endurance, tolérance, limitations et restrictions fonctionnelles



- D'identifier les limitations fonctionnelles et 11 indices de sévérité clinique permettant de mesurer l'intensité des limitations fonctionnelles
- D'établir les restrictions fonctionnelles de façon objective
- D'évaluer si les limitations et restrictions fonctionnelles sont compatibles avec les exigences du poste de travail
- De mesurer l'impact des facteurs psychosociaux personnels et organisationnels sur l'invalidité
- De reconnaître l'impact du système de compensation sur l'invalidité

Au niveau des interventions :

- De collaborer efficacement avec toutes les parties prenantes
- De favoriser un retour au travail précoce, sécuritaire et durable
- D'agir sur les facteurs psychosociaux personnels et professionnels pour en minimiser l'impact sur l'invalidité
- D'agir sur 13 facteurs de la réalité de la pratique médicale pour en minimiser l'impact sur l'invalidité

Plan de formation :

La formation se divise en 3 modules :

- Le 1^{er} module décrit une méthode en 4 étapes pour déterminer l'aptitude au travail en mettant l'emphase sur les problèmes de santé mentale et musculo-squelettique (durée approximative : 4.5 heures)
- Le 2^e module décrit comment adapter la méthode dans les cas de cancer (durée approximative : 30 minutes)
- Le 3^e module aborde la collaboration lors des appels entre médecin traitant et assureurs/employeur : avantages, difficultés, préparation, trucs et astuces (durée approximative : 1 heure)

Méthode pédagogique :

- La formation est conçue pour maximiser les interactions. À partir d'exemples concrets et de mises en situation, l'accent est mis sur le savoir-faire (habiletés) et le savoir-être (attitudes).
- Un document PDF sous forme de guide qui reprend toutes les notions abordées lors de la formation et qui fournit des informations complémentaires et des références est remis aux participants après la formation.

Formateur :

Dr Coulombe a pris sa retraite de la médecine après plus de 30 ans de pratique.

Il a exercé la médecine familiale, du travail et d'assurance avec l'enseignement et la gestion dans les Forces canadiennes comme médecin militaire puis comme médecin civil de 1991 à 2010. Il y a été dirigeant en santé et sécurité au travail, gestion d'invalidité, entraînement opérationnel, directeur des services professionnels et directeur général d'établissements de santé au pays et à l'étranger.

Par la suite il a été consultant jusqu'en 2022. Il a alors oeuvré comme médecin-conseil et formateur. Il exerçait auprès des employeurs et assureurs du secteur privé et public en médecine du travail, domaine de la médecine qui met l'emphase sur la prévention en milieu de travail ainsi qu'en médecine d'assurance, domaine de la médecine qui met l'emphase sur la gestion d'invalidité.

Il a toujours enseigné depuis le début de sa carrière. Il se consacre notamment à la formation sur les facteurs de risque psychosociaux (RPS) au travail depuis plus de 10 ans et à la formation sur la détermination de l'aptitude au travail depuis plus de 25 ans.

Depuis sa retraite de la médecine en 2022, il demeure actif en tant que formateur et en accompagnant les organisations dans leurs démarches de prévention des risques psychosociaux au travail.

Il est détenteur d'un D.E.S.S. en Médecine d'assurance et d'expertise de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

28 février 2023